

Radars : stop au matraquage des classes moyennes !

Que l'on ne nous fasse pas le chantage à la préservation des vies car, là encore, les chiffres parlent et ils sont éloquents.

Tout a été dit sur le caractère « insincère » – pour rester policé – du dernier budget du quinquennat Hollande : prévision de croissance erronée et dépenses-cadeaux en tous genres non budgétisées. Tout cela est de bonne guerre car l'exécution de ce budget reviendra à une nouvelle majorité qui découvrira les trous laissés par les socialistes en déroute.

Mais il est une recette que le gouvernement a prévu en très forte hausse. Et ce n'est pas un impôt ou une taxe. Enfin, pas officiellement ! Ce sont les recettes générées par les radars automatiques, qui devraient passer, selon les vœux et les prévisions de Bercy, de 672 millions d'euros à 844 millions ! Soit plus de 172 millions d'euros et plus de 25 % d'augmentation.

Si l'on tient compte de la majoration des amendes, le rendement de cet « impôt » monterait à 991 millions d'euros. Oui, quasiment 1 milliard d'euros !

Et là, une limite est atteinte. Car, dans cette affaire, tout est disproportionné, et mal proportionné : le dépassement de 6 km/h qui vous vaut 1 point et une amende (n'est-ce pas une double peine injustifiée ?), l'acharnement sur les automobilistes honnêtes, de bonne foi et bons payeurs (quand par ailleurs, certains individus dans certains quartiers jouissent d'une réelle impunité dans leurs rodéos), les comparutions au tribunal, les actes de justice, les avis d'opposition administrative sur salaire, toutes mesures vexatoires qui vous font passer pour un délinquant alors qu'on aurait aimé que l'État use de la même diligence et de la même sévérité avec de vrais délinquants, et autres radicalisés...

Mais il est vrai que la cible de cet « impôt » totalement injuste est très spécifique : ni bobos parisiens qui ne voyagent qu'en vélo, taxi, métro ou avion ; ni assistés sans voiture ; mais les ménages des classes moyennes, souvent éloignées de leurs lieux de travail, qui ont besoin de deux voitures pour aller travailler et transporter leurs enfants. La France périphérique de Christophe Guilluy, encore... Quand un ménage au SMIC ou un peu plus avec enfants voit les amendes (et stages pour points de permis, amendes de stationnement portées à 135 €) devenir son premier poste budgétaire voiture annuel (devant assurance, achat, carburant), quand cette somme dépasse ses impôts (sur le revenu et impôts locaux) et devient un poste budgétaire à lui seul, la colère ne peut que gronder.

Mais, surtout, que l'on ne nous fasse pas le chantage à la sécurité routière, à la préservation des vies car, là encore, les chiffres parlent et ils sont éloquents. Alors que le matraquage financier sans précédent qui s'est abattu sur les classes moyennes est en constante augmentation depuis 2013, passant de 579 à 672 millions d'euros, la mortalité routière est malheureusement repartie à la hausse depuis 2014 (et encore, dans le dernier chiffre de septembre qui vient de tomber, en hausse de 30 %).

Nul doute que ce chiffre sera utilisé comme argument par le gouvernement pour faire voter ces dispositions. Mais ce ne sera qu'un prétexte.

Quel candidat osera enfin dire, sur ce sujet aussi : maintenant, ça suffit !

Pascal Céliérier